LIAISONS SOCIALES

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 18597

Date : 06 mars 2020
Page de l'article : p.6

Emploi et chômage

Partenariat entre l'Apec et l'Apecita pour renforcer l'employabilité des cadres du secteur agricole

« L'Apec et l'Apecita [Association pour l'emploi des cadres ingénieurs et techniciens de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement, Ndlr] signent une convention de partenariat afin de renforcer l'employabilité des cadres du secteur agricole », ont informé les deux associations dans un communiqué du 27 février. Objectif : « permettre aux cadres accompagnés par l'Apec et l'Apecita d'accéder au plus grand nombre d'opportunités d'emploi », et « renforcer la complémentarité des deux organisations ». En effet, « l'Apec s'engage à orienter vers l'Apecita les cadres du secteur agricole ou intéressés par les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement paysager et de l'environnement » et « réciproquement, les cadres inscrits à l'Apecita, qui envisagent d'évoluer dans d'autres secteurs, seront orientés vers l'Apec ». En outre, « une attention particulière est également portée aux cadres demandeurs d'emploi de longue durée identifiés par l'Apecita », à qui l'Apec « proposera un accompagnement sur-mesure et des services spécifiques ».

Tous droits réservés à l'éditeur